



HAL
open science

Action éducative culturelle et politique de la ville

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Action éducative culturelle et politique de la ville. *Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 1997, 78, pp.1-11. halshs-01306244

HAL Id: halshs-01306244

<https://shs.hal.science/halshs-01306244>

Submitted on 22 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cybergeo : European Journal of Geography

Dossiers

1997

Colloque "les problèmes culturels des grandes villes", 8-11 décembre 1997

78

Action culturelle éducative et politique de la ville

Cultural and educative action and urban policy

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT

Résumés

Français English

Le monde urbain contemporain a une forte différence avec le monde rural. En effet, l'application assez systématique de la Charte d'Athènes a multiplié les quartiers sans âme. Les jeunes de ces quartiers éprouvent donc de grandes difficultés à se forger une identité dans un environnement qui n'offre guère de référents. Ils ont, en conséquence, du mal à trouver l'équilibre leur facilitant une réussite scolaire

D'où l'importance, pour l'Education nationale, de déployer une politique culturelle susceptible de surmonter ces difficultés. Après avoir précisé la légitimité et les objectifs de l'action culturelle de l'Education nationale, il conviendra d'en montrer les formes et les moyens. Enfin, il sera précieux de tenter une évaluation.

The current urban world is basically different from the rural world. Indeed the quite systematic enforcement of the Chart of Athens has increased a lot the number of districts without any soul. The young living in those districts are thus facing great difficulties for building their own identity in so far as this environment does not give any framework. As a result, they get difficulties to find out a balanced way of live enabling them to get success at school.

Hence, the "Education nationale" in France has to develop a cultural policy which can cope with those difficulties. After processing the legitimacy and the goals of the cultural action of the "education nationale" in France, we will show its shapes and means. Eventually, it will be interesting to try to evaluate this policy.

Entrées d'index

Mots-clés : géographie culturelle, géographie urbaine, ville, politique de la ville, éducation,

pédagogie, enfance, arts

Keywords : cultural geography, urban geography, city, education, urban policy, pedagogy, teenagers, arts

Texte intégral

- 1 L'intérêt pour la dimension urbaine des phénomènes éducatifs est relativement récent puisqu'il n'émerge aux Etats-Unis qu'à la fin des années quarante¹. En France, il trouve un terrain d'action très concret avec la politique des zones d'éducation prioritaire déployée au début des années 1980, qui en fait sans doute la première application de ce qu'on appellera "politique de la ville" à compter des années 1990, avec la nomination de treize sous-préfets chargés de mission pour la politique de la ville², puis la création, en 1991, d'un ministère de la ville.
- 2 La loi d'orientation sur la ville - dite L.O.V. - du 13 juillet 1991 instaure même un "droit à la ville"³ et l'Etat met en place des mesures de solidarité financière entre communes, des plans de relance, des contrats de ville et de grands projets urbains, en instaurant "une discrimination territoriale positive sur les sites urbains ou périurbains dégradés qui concentrent des dysfonctionnements socio-économiques"⁴.
- 3 Le 18 janvier 1996, l'Etat présente un pacte de relance pour la ville, et la loi du 6 mai 1996 crée des emplois de ville qui préfigurent, dans une certaine mesure, les emplois-jeunes de la loi Aubry, adoptée définitivement le 13 octobre 1997.
- 4 Cette politique de la ville a trois objectifs : l'activité et l'emploi dans les quartiers les plus défavorisés, le renforcement de la paix publique, l'amélioration de la vie quotidienne dans les quartiers. Quels sont ses interférences en France avec l'action culturelle éducative ? Il convient pour cela de rappeler que l'Education Nationale est organisée sur le principe d'un grand service public chargé de réaliser l'égalité éducative entre tous les élèves. Sa mission est tout autant de transmettre des connaissances que de former des citoyens. En outre, avec le développement de la formation professionnelle, l'Education Nationale a élargi sa mission à la transmission de savoir-faire et à la préparation à l'insertion.
- 5 Ces trois objectifs ne s'excluent pas, mais se complètent pour que les élèves deviennent des adultes responsables, compétents et équilibrés dans une démocratie respectueuse de chacun.
- 6 Ils supposent que soit visée l'excellence sous ses différentes formes. Longtemps, la France a privilégié le développement de l'intelligence des neurones, donc un enseignement directif des humanités et des sciences dures. Mais un être humain n'est équilibré que s'il sait également utiliser l'intelligence du corps - développée par l'enseignement physique et sportif - et l'intelligence des sens, que nourrissent les enseignements artistiques.
- 7 Conscient de cette situation, le ministère de l'Education Nationale crée, en 1977, une mission d'éducation culturelle. Cette décision, confortée par la suite avec les lois sur les enseignements artistiques du 6 janvier 1988, par la loi d'orientation de 1989 et par un protocole d'accord interministériel⁵ pour l'éducation artistique signé le 17 novembre 1993, voit sa mise en œuvre précisée par la circulaire aux recteurs du 27 avril 1995⁶, qui définit : "l'action culturelle" comme "mission éducative à part entière". Quatre des paragraphes de cette circulaire la précisent :

"l'action culturelle apporte une contribution importante à l'innovation pédagogique, en favorisant la collaboration entre les disciplines et la mise en synergie de leurs contenus, dans le respect de leurs spécificités.

Ainsi, suscitant l'émotion, l'imagination, développant les pratiques artistiques, l'action culturelle prolonge l'enseignement des disciplines. Elle offre par ailleurs les espaces nécessaires à la découverte des arts, à l'initiation à la création et à l'appropriation d'une culture scientifique et technique.

Fondée sur la continuité des valeurs permanentes portées par le système éducatif, l'action culturelle est étroitement liée à l'évolution des questions de société et des centres d'intérêt des élèves. Elle s'inscrit de ce fait dans la démarche éducative indissociable de tout acte pédagogique.

C'est ainsi que l'éducation à l'environnement et la culture scientifique, technique et industrielle, élargissent désormais son champ d'intervention et contribuent, de manière significative, à la formation du citoyen et à la construction d'une conscience sociale, grâce à une approche intellectuelle et critique qui dépasse la pratique factuelle".

Les enfants des villes et les enfants des champs

- 8 Ces dispositions esquissent à peine les aspects géographiques de l'action éducative culturelle. Or la culture de l'enfant est d'abord insérée dans son espace vécu. Mais il ne sait guère lire cet environnement qui lui est à la fois familier - il y vit - et étranger - il doit apprendre à en décrypter les signes d'abord, les codes et les sens ensuite.
- 9 Il s'agit donc de lui permettre de situer et mieux encore d'apprécier, de s'approprier son environnement, en privilégiant l'accès, le contact avec les ressources culturelles de proximité.
- 10 Aussitôt transparait une différence fondamentale, qui n'est ni simpliste ni caricaturale : les enfants des villes ne sont pas les enfants des champs. L'habitat rural a une lisibilité et exprime de façon simple un sens, que lui donne par exemple un cours d'eau, ou l'église dressée au centre. Comment ne pas se rappeler les affiches électorales du candidat à la Présidence de la République française François Mitterrand en 1981 ? Son portrait se détachait sur un petit village, symbole d'une France équilibrée et éternelle. Le bourg, plus étendu, constitue aussi un espace compréhensible, que rythme, par exemple, la périodicité des marchés.
- 11 Pour l'enfant des villes - et surtout des agglomérations supérieures à 100 000 habitants - la situation est fondamentalement différente : voilà un espace complexe, difficile à comprendre, à découvrir, à ressentir. Nombre de quartiers peuvent même inspirer le rejet lorsque les décideurs n'ont eu d'autre choix que d'ériger les barres et les tours issues des dérives de la Charte d'Athènes.
- 12 La géographie urbaine résulte d'un long processus historique. L'espace urbain se caractérise par une forte densité de population sur un territoire limité, mais qui peut être très variable et évolutive selon les quartiers. La plupart des centres-villes ont perdu une partie de leur population depuis les années 1960, tandis que de nombreux espaces périphériques se sont urbanisés. Les villes reflètent ainsi les péripéties de l'histoire, selon que l'on considère les centres anciens, les quartiers sensibles, les nouveaux espaces urbains fonctionnels, ou les nouveaux espaces de logements collectifs, tellement standardisés.
- 13 Il y a ainsi une certaine mondialisation de l'espace urbain, une banalisation qui est antinomique d'une logique identitaire, d'une logique d'enracinement, et qui n'offre guère de points d'ancrage pour façonner cette colonne vertébrale " morale " dont le fils de l'homme a besoin.

- 14 Comment construire une identité culturelle⁷ dans un environnement si difficile à comprendre et plus encore à aimer ? Si cet environnement n'empêche pas l'émergence de pratiques culturelles (telles que le tag ou le rap), ces pratiques forment-elles pour autant une identité qui irrigue l'individu dans l'ensemble de ses comportements ? Sans nier l'intérêt des tendances musicales comme la techno, qui peuvent effectivement conduire les jeunes à une certaine communion dans une musique qu'ils apprécient, le jeune ne peut construire, par ces seules pratiques, une identité. Celle-ci ne se réussit véritablement qu'individuellement : "C'est individuellement [...] dans l'effort et la persévérance plus que dans la facilité du divertissement, dans la longue durée d'une éducation qui élève son esprit au-dessus des contingences de la mode, dans l'apprentissage de l'être social et l'exercice de la citoyenneté, que le jeune construit une identité"⁸.
- 15 Dans d'autres quartiers, moins récents, la ville peut receler des richesses considérables, mais il faut apprendre à les découvrir dans une cour, au fond d'une impasse, en flânant : car le trajet en voiture ne montre rien ou si peu.
- 16 L'action culturelle éducative dans les villes a donc spécifiquement pour fonction de donner aux jeunes la conscience d'appartenir à un espace culturel réel, dont la richesse est en fait presque toujours méconnue. Il convient d'abord de souligner la légitimité de ce souci, puis d'en préciser les objectifs ; enfin, de détailler la mise en œuvre des actions menées. En complément par un regard sur l'évaluation, cinq principes de l'action culturelle éducative pourront être dégagés.

Légitimité

- 17 L'action culturelle éducative a une légitimité civique et morale. L'école ne peut se contenter de répondre à des objectifs seulement quantitatifs, d'inculquer exclusivement des connaissances, comme si les élèves étaient dénués de toute intériorité.
- 18 En fait, il s'agit de tout mettre en œuvre pour démentir l'opinion de l'écrivain allemand Thomas Mann (1875-1955) qui avait quitté l'Allemagne nazie en 1933 : "ce qui est capital, c'est que les jeunes gens ne savent plus rien de la " culture " au sens élevé et profond du terme, du travail en soi, de la responsabilité individuelle et de l'effort personnel, et qu'en échange, ils prennent leurs aises dans la vie collective"⁹.
- 19 Cette mission culturelle de la République a été soulignée en 1996 par la Commission de réflexion sur la "refondation de la politique culturelle"¹⁰ dont le rapport précise que "la République [doit] faire pour la culture ce qu'elle avait entrepris depuis un siècle pour l'instruction".
- 20 A la légitimité civique s'ajoute dans les villes une légitimité morale. Il est clair qu'une partie non négligeable des élèves, compte-tenu de l'urbanisme de quartier qu'ils subissent et du contexte dans lequel ils vivent, se trouve en danger de marginalité ou d'exclusion culturelle. Or, l'action culturelle éducative est bien un moyen de dépasser la standardisation urbaine par l'intrusion d'approches fondamentalement autres. Des enfants vivent dans cette forme d'urbanisme, caractérisée par des barres et des tours représentant la négation du tissu urbain¹¹, séparant ceux qui résident dans des quartiers anciens si différents de ceux qui vivent à l'intérieur de ces blocs, et n'inspirant guère de convivialité. Pour ces enfants, l'exercice d'écriture poétique, par exemple, offre tout le contraire de l'urbanisme rationnel, standardisé et répétitif des blocs : il fait appel à l'intuition, à la créativité, à la symbolique ; en outre, la poésie unit parce que son rythme et sa mélodie élisent domicile en chacun, souvent même alors que le poème est entendu

dans une langue étrangère.

- 21 Puisque l'égalité républicaine doit permettre à chacun épanouissement individuel et relation solidaire avec les autres, l'action culturelle éducative est donc bien un impératif urbain qui doit atteindre quatre objectifs différents.

Objectifs

- 22 Le premier, je le rappelle, est pédagogique, qu'il se présente sous forme directe ou indirecte. En effet, si l'art a un rôle formateur essentiel (parce qu'il fait accéder l'élève à des disciplines nouvelles), il exerce aussi le rôle considérable de faciliter la pédagogie des enseignements plus traditionnels.
- 23 Des élèves suivant un enseignement artistique s'enrichissent de tout ce que ces pratiques apportent pour le développement de la personne. La preuve est souvent faite qu'une activité artistique - théâtre, danse, musique, dessin, - permet à l'élève "exclu" de trouver un début d'équilibre, dont l'une des premières conséquences sera sa capacité nouvelle à mieux se comporter et à mieux assimiler les autres enseignements. L'action culturelle éducative conduit l'élève à aimer son école, à aimer les autres et donc l'intègre dans une communauté scolaire. Auparavant consommateur passif, voire agressif, de cette école urbaine, il peut en devenir un acteur, son regard nouveau sur l'école faisant d'un lieu contraignant - symbolisant une société rejetée - le lieu d'apprentissage de la vie sociale - symbolisant l'éveil à soi-même. Les pratiques culturelles, de surcroît, font appel à des méthodes dont l'enfant, en les transposant plus ou moins consciemment dans son travail d'élève, bénéficiera dans d'autres disciplines.
- 24 Ainsi, cet objectif pédagogique de l'action culturelle est étroitement lié à la construction de l'identité des élèves, en dépit d'un environnement urbain propice à des difficultés de maturation, et, pour une part en conséquence, responsable de contribuer à l'échec scolaire.
- 25 Mais les erreurs urbanistiques n'engendrent pas de fatalité, et l'enfant ne doit pas être jugé à l'aune environnementale. Sa sensibilité doit être au moins autant sollicitée que sa raison, car elle est créative, alors que l'on trouve hélas trop souvent de bonnes raisons pour ne pas agir.
- 26 Cet objectif pédagogique vise aussi la maîtrise des langages. Il est bien connu que les villes et certains de leurs quartiers sont les espaces où résident le plus d'enfants issus de familles d'origine étrangère, qui pratiquent difficilement la langue du pays d'accueil. Il convient d'aider tout particulièrement ces enfants à acquérir une sorte de "droit à la langue française" en provoquant des rencontres avec des écrivains, par la diffusion de travaux de communication (exercices sur des périodiques avec des journalistes, réalisation d'un journal, réalisation de pages Internet,...). Allant plus loin, l'ouverture culturelle à des identités locales ou régionales est un excellent apprentissage de la différence. C'est ainsi que, dans l'Académie de Nice¹², des élèves de toutes origines apprennent la langue nissarde ou la langue corse ou, à Monaco, la langue monégasque, par la poésie, par le chant, ... et découvrent un espace culturel nouveau.
- 27 Le deuxième objectif touche à la construction de la personnalité de chaque enfant, par le développement de la sensibilité, du goût, de l'esprit critique. En lui apprenant à être capable de distinguer les différentes écoles des différents arts, l'éducation culturelle éveille les appétits de connaître et de comprendre. La rencontre avec la création artistique fait comprendre la diversité des sensibilités, et conduit à une bonne capacité d'adaptation dans un monde en perpétuel mouvement économique, social et

professionnel. Comprendre comment la création s'unit au patrimoine artistique pour le magnifier, le transformer ou le transfigurer, apporte à l'élève un enrichissement difficilement accessible dans les disciplines dites "fondamentales".

28 Le troisième objectif de l'action éducative culturelle est de réussir l'égalité d'accès éventuel aux professions artistiques et culturelles, surtout dans une période où elles se développent. La part de budget consacrée par les ménages à l'art et à la culture augmente au moment où la productivité réduit les prix absolu et relatif des biens de première nécessité, tandis que le temps libre augmente (diminution du temps de travail, augmentation de l'espérance de vie des retraités). Dans les quartiers urbains habités par les catégories socioprofessionnelles moins favorisées, les élèves doivent bénéficier d'une éducation culturelle et rencontrer des œuvres et des artistes, car, pour envisager de faire carrière dans le secteur culturel, au moins faut-il avoir connaissance qu'il existe. L'école doit donc ouvrir l'accès à des pratiques culturelles souvent inconnues de l'élève.

29 Un quatrième objectif touche le rôle de l'action culturelle éducative pour faciliter la cohésion sociale. Tandis que certaines pratiques individuelles permettent à l'enfant de se mesurer à lui-même et d'apprendre l'esprit de compétition (instruments de musique, danse individuelle...), d'autres (chorale, orchestre,...) lui enseignent le travail en équipe, le souci des autres. Plus généralement, dans une société urbaine cosmopolite à laquelle manquent souvent quelques repères fondamentaux, l'apprentissage de l'art et de la culture invite à des mises en perspective et à une reconnaissance qui incite l'élève à se situer lui-même et à mieux situer les autres.

30 Dans la mesure où l'action culturelle éducative concerne également les cultures scientifique et technique, associant les élèves à la réalisation de travaux, elle nécessite des contacts étroits avec le monde professionnel, avec les entreprises. Elle conduit chaque élève à côtoyer des personnes exerçant des métiers différents et lui enseigne la nécessité de vivre ensemble.

La mise en œuvre

31 La poursuite de ces objectifs peut prendre des formes variées. Elle passe d'abord par une préoccupation fondamentale, consistant à ne pas hésiter à susciter des discriminations positives en faveur des quartiers les plus sensibles relevant de la politique de la ville. Cette volonté dépend encore du ministère de l'Éducation Nationale qui dote les académies en crédits de fonctionnement, heures supplémentaires ou moyens en enseignants ; dans le cadre de la déconcentration, la répartition géographique relève de plus en plus de la responsabilité des recteurs, qui affectent les personnels à l'action culturelle et ventilent les heures supplémentaires prises sur le contingent global dont ils ont la responsabilité. Par exemple, à l'automne 1997, les écoles et les collèges des zones urbaines sensibles ont été privilégiés dans la répartition des 40 000 emplois-jeunes recrutés, dont certains sont des aides-éducateurs au service de l'action culturelle.

32 Le second aspect de la mise en œuvre est le recours très important au partenariat : avec les villes, avec les autres ministères, notamment celui de la Culture, avec les associations.

33 Le partenariat avec les associations locales est un moyen d'ouvrir l'école à des activités culturelles. Il peut résulter du bénévolat de l'association ou donner lieu à des subventions de l'Éducation Nationale, qui permet à l'association d'intervenir en milieu scolaire. Il y a ainsi nombre de bénévoles qui donnent de leur temps pour aider

culturellement les enfants. Ici, c'est un écrivain qui initie les élèves à l'art d'écrire une nouvelle. Là, c'est un peintre qui leur apprend à regarder le monde et à créer des formes.

34 Toutes les villes ont leur propre service d'action culturelle. Avec celui de l'Education Nationale, ils forment des parallèles... qui se rencontrent souvent : les recherches de synergie sont grandes. Elles permettent d'abord de faciliter l'accès des élèves aux sites culturels de leur ville, de leur faire découvrir un patrimoine artistique et culturel plus riche qu'ils ne le croient. Les élèves habitant les nouveaux quartiers sortent peu ? On leur fera connaître les monuments historiques, les édifices religieux ou utilitaires, les palais officiels et les palais privés, les anciens hôpitaux, les portes cochères, les fontaines, les sculptures dans les squares, les musées : il s'agit toujours de favoriser la rencontre des élèves avec des œuvres originales et des réalisations significatives.

35 Le partenariat avec la ville suppose une coopération suivie, une volonté partagée de travailler ensemble pour favoriser la formation des enseignants, produire conjointement des outils culturels et pédagogiques, valoriser les réalisations scolaires dans les domaines artistiques et culturels¹³.

36 Sans de tels partenariats, les risques d'enfermement des élèves dans les écoles situées en zone urbaine sensible seraient grands. L'action culturelle est l'approche éducative qui permet plus que tout autre d'apprendre aux élèves l'identité nécessairement complexe d'une ville dans son ensemble, en les ouvrant à la connaissance des différents quartiers. C'est ainsi qu'à Nice, des élèves des quartiers sensibles participent (comme acteurs) à des représentations à l'opéra construit en 1884-1885 par Charles Garnier.

37 De même, à Cannes, ville mondialement connue pour son Festival du cinéma, on pourrait croire qu'il y a des années-lumière (sic) entre les stars et les élèves des quartiers sensibles. Or, l'Académie de Nice et la ville souhaitent que le Festival ne bénéficie pas seulement aux touristes et aux professionnels du cinéma. Nombre d'actions sont conduites pour que les élèves tirent parti de cette manifestation, comme spectateurs au cours des nombreuses activités qui jalonnent le Festival, et comme "acteurs", par la possibilité donnée à des lycées professionnels d'exposer leurs travaux. En créant, en 1997, le prix "Education Nationale", grâce au partenariat avec le Festival International du Film et la Ville de Cannes, j'ai notamment ouvert un concours d'affiches et fait réaliser un trophée par des lycéens. Ainsi les élèves d'un quartier excentré et difficile de Cannes ont pu s'approprier la dimension culturelle de la ville où ils habitent, tandis que d'autres élèves de l'Académie ont bénéficié de l'existence de cette ville-phare.

38 La mise en œuvre de l'action culturelle prend donc des formes variées. Ici, ce sont des établissements scolaires qui s'ouvrent à la vie musicale urbaine en collaboration avec des orchestres ; là, d'autres établissements travaillent avec des troupes de théâtre ou des chorégraphes, ... ailleurs, un programme d'architecture prend en compte l'environnement quotidien (urbanisme, économie, transports), et le réinvestit dans l'enseignement. En effet, l'étude architecturale d'un quartier permet d'établir des passerelles avec l'histoire, la géographie, l'économie, les sciences de la vie et de la terre, les enseignements technologiques, les mathématiques (proportions), ...

39 Dans le domaine de la culture scientifique, on trouve par exemple dans certains collèges des clubs d'astronomie qui travaillent avec des organismes scientifiques.

40 Autre exemple, l'un des plus intéressants projets lancés dans l'Académie de Nice : l'itinéraire Cassini. Gio-Domenico Cassini (1625-1712) est né à Perinaldo, village actuellement situé en Ligurie, alors partie du comté de Nice, distant de 60 km de sa capitale. Gio-Domenico, formé à Gènes, professeur à Bologne, reconnu les taches de

Jupiter et continua ses travaux d'astronomie (notamment sur Saturne) à l'Observatoire de Paris. C'est pour lui rendre hommage que le véhicule spatial lancé le 15 octobre 1997 à Cap Canaveral, dont la mission est l'étude du système saturnien¹⁴, s'appelle Cassini-Huygens.

41 Jacques (1617-1756), le fils de Gio-Domenico, est considéré comme le fondateur de la cartographie topographique. Quant à la carte topographique de la France à l'échelle d'une ligne pour 100 toises, elle sera réalisée par son petit-fils César-François Cassini (1714-1784) et achevée par son arrière-petit-fils Jean-Dominique (1748-1845).

42 Les écoles de Nice ont d'abord été conviées à découvrir l'astronomie grâce à une exposition organisée en octobre 1997, rue Cassini à Nice. Puis cette exposition devient itinérante. Enfin, le troisième aspect du projet consiste désormais à relier les écoles de Nice jusqu'au petit village de Perinaldo, par un circuit culturel permettant de découvrir en même temps la géographie, l'histoire et l'astronomie, et de favoriser des échanges linguistiques et culturels entre des élèves italiens et des élèves français, des enfants des villes et des enfants "des champs".

43 Ainsi, l'action culturelle éducative dans les villes a une dimension fort ambitieuse pour tous les élèves, pour chaque élève. En outre, elle constitue un élément important de la politique de la ville pour réguler les problèmes sociaux. L'école est donc un acteur fondamental, un élément essentiel dans la gestion des territoires urbains.

Evaluation

44 Reste la question d'évaluer l'efficacité de telles actions. Il est certes possible de recenser le nombre d'élèves ayant visité un atelier d'artiste, ayant regardé un film d'art et d'essai, ayant participé à un club scientifique, à une chorale, à une activité chorégraphique, ou ayant visité un musée. Ces données quantitatives n'ont qu'une signification limitée. Ce qui importe beaucoup plus, c'est l'évolution des enfants et l'amélioration des partenariats.

45 Sur le premier point, une enquête souligne que l'observation guidée d'un tableau ou d'une sculpture conduit à se rendre compte de l'importance des techniques utilisées, du cheminement de l'esprit de l'artiste, de la volonté nécessaire pour conduire son projet à son terme. Pour les élèves des sections industrielles, qui travaillent de plus au milieu des machines, c'est une ouverture précieuse pour élargir leur horizon culturel. L'école permet ainsi une rencontre avec l'art qui ne se serait sans doute pas faite autrement. Il s'agit ainsi de permettre à l'élève de pénétrer dans le monde de l'émotion artistique, si différent des formes rationnelles de ce qui l'entoure ou du monde des enseignements fondamentaux, qui font appel essentiellement à la raison.

L'action culturelle éducative et les politiques urbaines

46 Un second aspect important est que l'action culturelle éducative influence les politiques urbaines. D'une part, ressentant la volonté de l'Education Nationale, certaines villes se trouvent encouragées à mener une politique plus efficiente de valorisation du patrimoine. La réhabilitation des sculptures, des fresques, des maisons anciennes, des plaques historiques défraîchies, trouve une raison supplémentaire d'être entreprise pour son rôle éducatif et de sensibilisation à l'esthétique. D'autre part,

la création de nouveaux lieux culturels devient davantage justifiée et justifiable s'il est acquis qu'ils auront des visiteurs, grâce à la volonté culturelle des écoles. En outre, la mise en œuvre de politiques d'environnement urbain est stimulée par le fait que l'éducation à l'environnement se met en place dans les écoles.

47 On voit ainsi des villes accentuer des programmes culturels nouveaux sous l'effet d'un partenariat avec l'Education Nationale. Des changements d'attitude se font jour, tant chez les enseignants que chez les non-enseignants qui apportent leur contribution (architectes, artistes, chorégraphes, ...) à l'acte éducatif, tandis que les responsables urbains réalisent que les professeurs ne constituent pas un corps monolithique et fermé, jaloux de ses prérogatives, mais sont des responsables pédagogiques à l'esprit ouvert sur tout ce qui peut améliorer l'acte éducatif.

48 Dans un pays comme la France, où l'Education Nationale et les villes ont parfois connu une cohabitation difficile, en dépit des réglementations, cette influence du développement de l'action culturelle éducative sur les politiques urbaines, constitue un changement fondamental.

Cinq principes

49 En définitive, une réflexion sur l'action culturelle éducative dans les villes permet de dégager cinq principes fondamentaux.

50 Le premier est le principe de diversité. Ce serait une profonde erreur de vouloir injecter dans chaque école un contenu culturel unique, indépendamment des réalités humaines et sociales des quartiers. Il n'y a ni "tout culturel", ni "pédagogie culturelle unique". C'est dans la diversité des approches qu'il faut travailler, ce qui confirme bien que l'action culturelle éducative dans les villes a nécessairement des spécificités par rapport à celle des espaces ruraux.

51 Le principe de personnalité est le second. Dans un cadre urbain donné, chaque enfant trouve droit à développer les aptitudes de sa personnalité. Comme il va de soi que chaque collègue d'une ville ne peut offrir tous les types de pratiques culturelles, il est tout à fait logique que les projets éducatifs de chaque établissement se centrent sur tel ou tel aspect en fonction d'une identité dont il est porteur, des compétences particulières dont il bénéficie. Il s'agit alors d'effectuer un travail personnalisé, à l'opposé de la massification, cette "égalité extrême", qui corrompt le principe de démocratie, comme l'exposait Montesquieu¹⁵.

52 Ces deux premiers principes conduisent à une géographie de l'action culturelle éducative.

53 Un troisième principe est issu des nouvelles formes de communication. Nous avons longtemps échangé par l'écriture et la lecture, par le papier et l'écriture. Savoir communiquer dans le monde d'aujourd'hui, c'est aussi avoir une approche multimédia de la communication : la photo, la vidéo, le cinéma, la visio-communication, la toile Internet. Pour parler dans la ville, et à la ville, il est bon de savoir composer un journal, émettre sur une radio locale et, d'autres habitants ne s'informant plus que sur Internet, composer des pages pour un serveur, ce qui est fort différent techniquement d'une page de périodique, dans la méthode d'approche ou la présentation.

54 Une double trinité forme le quatrième principe. La première - lire, écrire, compter - après bien des vicissitudes, est heureusement redevenue une priorité car elle fait partie du passeport *minimum* de tout élève pour prévenir l'exclusion. La seconde - culture de l'esprit, des sens et du corps - n'est pas encore suffisamment vénérée : elle est

pourtant d'une importance égale à la première pour instituer l'honnête homme du vingt-et-unième siècle.

55 Reste le principe de citoyenneté, qui est l'alpha et l'oméga de l'action culturelle éducative dans les villes. La cité grecque s'était inventée un citoyen au service des hommes et des idéaux démocratiques. Vingt-cinq siècles après, il est clair que cette ambition est sans arrêt à poursuivre. Les violences constatées en France contre des transports publics à Mulhouse, Nancy, Orléans, Saint-Etienne, Marseille... au dernier trimestre 1997, mettent en évidence le déficit de citoyenneté, qui conduit à outrager un service public municipal, porteur de lien social, celui des transports urbains.

56 Face à une telle situation, il est clair que l'Education nationale peut et doit participer pleinement aux politiques urbaines visant, en dépit de la compétition spatiale¹⁶, à réussir la cohésion sociale. Dans ce but, l'action culturelle éducative n'est pas un appendice aux programmes scolaires, mais elle concourt à la formation du futur citoyen.

57 De même, l'établissement scolaire, parce qu'il est aussi un carrefour où se rencontrent différents acteurs de la vie sociale, les enfants, les enseignants, les parents, les responsables urbains, les associations de quartiers responsables d'activités péri-scolaires, peut être un lieu essentiel d'expression de cette "citoyenneté". Selon la belle définition de Jean Giraudoux, dans les villes, celle-ci ne devrait être autre que le "respect d'autrui et de soi-même, qui s'appelle d'ailleurs, à juste titre, l'urbanité".

Notes

1 Van Zunten Agnès, "Ville et école", *Le courrier du CNRS*, n° 82, mai 1996.

2 28 janvier 1991, décision du Ministère de l'Intérieur.

3 Une loi "votée à la hussarde" et comprenant des "procédures complexes" rendant difficile l'application selon certains, Cf. Bonello Yves-Henri, *La Ville*, Puf, Paris, 1996.

4 *Les Cahiers*, Délégation interministérielle à la ville, n° 6, juillet 1996.

5 Entre le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture.

6 *Bulletin Officiel de l'Education Nationale*, n°18, 4 mai 1995.

7 L'adjectif est ici employé dans le sens "français", qui implique ce qui contribue à développer le goût, le jugement, le sens critique, et donc à élever l'homme. Il s'agit de déterminer ce qui est considéré comme culturel, en termes de patrimoine et de création, de connaissance et de savoir, et qui relève dès lors de cette action culturelle. Rappelons que le sens français se distingue du sens "allemand", proche de l'idée de civilisation, et du sens "anglo-saxon", plus anthropologique.

8 *Libération*, 5 décembre 1997.

9 Canton, Edgardo, "Thomas Mann, la trahison collectiviste", *Le Courrier de l'Unesco*, mai 1994, p. 44.

10 Présidée par Jacques Rigaud, rapport remis le 18 octobre 1996 au Ministre de la Culture.

11 Certes, on ne peut pas nier les efforts conduits pour la réhabilitation de l'habitat social dans les années 1990. Mais, comme l'écrit Jean-Paul Stebe (*Fondations*, n° 3, avril 1996) : " le succès de ces démarches n'est toujours pas avéré aujourd'hui ".

12 L'Académie de Nice est l'échelon déconcentré du Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie. Elle couvre les départements des Alpes-Maritimes et du Var (près de 2 millions d'habitants), soit 400.000 élèves et étudiants avec 33 000 personnels et 1500 établissements, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

13 À titre d'exemple, l'Académie de Nice a signé, le 10 septembre 1997, avec la ville de Nice, un protocole d'accord sur l'éducation artistique et culturelle.

14 La sonde Cassini-Huygens atteindra Saturne le 27 juin 2004.

15 *Esprit des lois*, livre VIII.

16 Dumont Gérard-François, *Economie urbaine, villes et territoires en compétition*, Editions Litec, Paris, 1993.

Pour citer cet article

Référence électronique

Gérard-François Dumont, « Action culturelle éducative et politique de la ville », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, Colloque "les problèmes culturels des grandes villes", 8-11 décembre 1997, document 78, mis en ligne le 10 février 1999, consulté le 24 décembre 2013. URL : <http://cybergeo.revues.org/22410> ; DOI : 10.4000/cybergeo.22410

Auteur

Gérard-François Dumont

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne Gerard-Francois.dumont@paris4.sorbonne.fr

Droits d'auteur

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504